

# COMPTE-RENDU SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2019

Date de convocation des conseillers : 07 mars 2019

La séance est ouverte à 20H30

Membres du Conseil absents excusés : MM. LEBEAUPIN, PASQUETTE, VACHER, PETIPAS

Secrétaire de séance : MME ORY

**Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 24 janvier 2019.**

M. le maire informe le conseil municipal son souhait d'étudier le projet d'un nouveau PLU communal : modification ou révision. L'intervention de Mme VIEUXBLED du Cabinet URBA servira de point de départ pour la réflexion.

## SUBVENTIONS 2019

Monsieur le Maire propose de voter les subventions 2019, selon des critères définis qu'il précise, comme suit :

	<b>Vote 2019</b>
<b>SECTEUR ANIMATION ET CULTURE</b>	<b>978,18 €</b>
Agriculture et Ruralité (Comice Agricole)	248,18
Amis de jaunouse	40,00
Club de l'amitié de Billé	160,00
Comité des fêtes de Billé	390,00
Les amis de la MARPA	140,00
<b>SECTEUR SOCIAL ET DIVERS</b>	<b>2 049,00 €</b>
ADMR Fleurigné	1 079,00
Ass. Des Anciens Combattants de Billé (UNC)	350,00
Croix d'Or de Fougères	65,00
FA MI RE dans le pré	300,00
Amicale des Chasseurs de Billé	255,00
<b>SECTEUR SPORTIF</b>	<b>4 626,60 €</b>
Groupement Jeunes du Bocage Fougerais (GJBF)	1 942,20
Gym Détente	150,00
Union Sportive Billé Javené	1 716,00
Badminton	818,40
<b>TOTAL</b>	<b>7 653,78 €</b>

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** d'allouer, pour 2019, les sommes, proposées par Monsieur le Maire, aux associations et autres organismes comme indiquées dans le tableau ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire toutes démarches et à signer tous documents concernant le versement de ces sommes.

## AUTRES SUBVENTIONS 2019

Monsieur le Maire propose de voter les autres subventions 2019 suivantes :

- CLASSES DE DECOUVERTES :
  - ✓ **41.00 €** par enfant domicilié sur Billé et scolarisé dans une classe maternelle ou élémentaire.

Cette subvention sera versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant.

- ARBRE DE NOEL 2018 :  
✓ **8.00 €** par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI Billé Combourtillé Parcé.
  
- Repas 3<sup>ème</sup> âge du Club de l'Amitié :  
✓ **8.00 €** par personne.

#### **Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal**

- **DÉCIDE** d'allouer, pour 2019, les sommes, proposées par Monsieur le Maire, aux associations et autres organismes comme indiquées précédemment.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire toutes démarches et à signer tous documents concernant le versement de ces sommes.

### **VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES-ANNÉE 2019**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales de 2019. Il propose les taux suivants pour l'année 2019 :

- Taxe d'Habitation                    16,40
- Foncier Bâti                            16,40
- Foncier Non Bâti                    42,69

#### **Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal**

- **DÉCIDE** d'adopter les taux proposés par Monsieur le Maire pour l'année 2019 comme indiqués précédemment.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'état de notification et tous documents concernant cette affaire.

### **TRAVAUX VOIRIE 2019**

Suite à la consultation lancée pour les travaux de fauchage des accotements et débroussaillage, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres reçues :

<b>Entreprise</b>	<b>Travaux</b>	<b>Prix HT</b>	<b>Prix TTC</b>
Louis TALIGOT à Luitré	<u>Fauchage des accotements</u> : 13.95 € HT/Km (base 114 kms) soit 1 590.30 € HT <u>Débroussaillage des talus</u> : 136.95 €/Km (base 57 kms) soit 7 806.15 € HT <u>Entrée de Bourg et bassin tampon en supplément</u> : 50.95 € HT/heure	9 396.45 €	11 275.74 €
LHOMMEAU à Clisson	44.50 € HT/heure		
Ets JARDIN à Parigné	<u>Fauchage des accotements</u> : forfait 1 425 € HT (base 114 kms) <u>Débroussaillage des talus (y compris entrées de bourg et bassin tampon)</u> : 98.75 € HT/Km	7 053.75 €	8 464.50 €

	(base 57 kms) soit 5 628.75 € HT		
--	----------------------------------	--	--

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal**

- **DÉCIDE** de retenir la proposition de l'entreprise JARDIN, de Parigné, pour un montant de 7 053.75 euros HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis et tous documents concernant cette affaire.

**QUESTIONS DIVERSES**

- DIA : . ALPHA TERRAINS / Mr FROC Valentin : lotissement « La Haye du Courtil »  
. ASSOCIATION CLEMENT EMILE ROQUES / Mr LEDRU Didier : rue des Forges  
. ASSOCIATION CLEMENT EMILE ROQUES / Mr et Mme DELAUNAY-LEMOINE : rue des Forges
- DP : coupe et/ou abattage d'arbre
- Installation de ruche(s) communale(s)
- Construction d'un terrain multisports
- Devis MASSART : entretien des terrains de sport

*La séance est levée à 23h30*

**Prochain conseil : le mardi 9 avril 2019 à 20h30**